

Intention missionnaire

La conversion des Israélites.-

D'après la statistique juive de 1936, les Israélites se répartissent à travers le monde :

En Europe : 9 millions 800 mille, dont 3 millions en Pologne, 2.800.000 en Russie, un million en Roumanie. (les récents événements, les campagnes racistes, les transferts de population, ont dû modifier sensiblement ces chiffres).

En Amérique : 5 millions 130 mille, dont 4.500.000 aux Etats Unis.

En Asie : 930.000.-, en Afrique 560.000, et en Océanie 28.000.

Au total près de 16 millions et demi.

Si l'on s'en tient au seul point de vue religieux qui est le nôtre comment refuser sa sympathie au peuple parmi lequel le Fils de Dieu incarné voulu choisir sa Mère immaculée et passer sa vie terrestre ? Comment ne pas se souvenir que Jésus aima ses compatriotes et qu'il pleura sur la ruine prochaine de Jérusalem, peu de jours avant que ^{l'homme} la ville ingrate criât à Pilate : " Nous ne voulons pas de cet ^{homme} pour régner sur nous. Qu'il ~~reste~~ demeure et que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !". Le Dieu des Hébreux n'est-il pas le vrai Dieu que nous adorons et le Décalogue donné sur le Sinai n'est pas aussi notre LOI ?

Prions donc pour qu'ils aient souvent la joie d'enlever le voile qui couvre leurs yeux", comme parle la liturgie romaine à l'Office du Vendredi-Saint, à ceux qui eurent l'honneur d'être "le peuple élu" et de donner son origine terrestre à notre divin Sauveur.

Mgr. L. DEYRIEUX, Directeur des Missions
Catholiques.

Dans le domaine religieux, en vertu de la liberté de conscience, les juifs sont libres d'appartenir à la religion juive comme les protestants, le sont d'être protestants, les russes, grecs; orthodoxes, d'est-à-dire hétérodoxes. Tout homme de bonne foi a droit au respect pour ses sentiments religieux.

Et si instruits et animés de dispositions sincères, les juifs désirent se convertir à la religion catholique, ils sont libres et on n'a pas le droit de les accuser de se convertir par intérêt.

...

L'Eglise prie, le Vendredi Saint, le Dieu Tout Puissant et éternel "pour qu'il soulève le voile de leur coeur et qu'ils reconnaissent Jésus-Christ Notre Seigneur".

Comme hommes, les juifs ont des droits dûs à leur dignité humaine, ils sont hommes comme les autres hommes, et, à ce titre, il ont des devoirs envers les autres hommes, devoirs d'humanité, de justice, de dévouement.

Dans les autres domaines, civiques, économique, politique, ils relèvent comme les autres des lois nationales et internationales.

(extrait de la "Semaine religieuse" du Vicariat Apostolique de Rabat. 19/10/41).

...